

LES ACCORDS

A1 : Les Accords courants

On ne revient pas dans cette fiche sur les règles d'accord de base.

On se contentera de pointer quelques difficultés particulières :

1) Attention au sujet éloigné !

Les élèves, fatigués et inquiets de ce qui allait se passer, se demandaient comment on en était arrivé là.

2) Attention au sujet inversé !

Chaque automne revenaient les mêmes questions.

Les observations que faisait ce jeune homme me paraissaient judicieuses.

3) Attention aux propositions relatives à la 1^{ère} ou 2^{ème} personne !

C'est moi qui ai fait cela ; c'est toi qui l'as dit

Tu es le premier qui aies réussi cette épreuve

C'est nous qui irons ; c'est vous qui resterez

C'est moi qui partirai ; c'est toi qui feras ce travail

4) Attention à l'accord de l'adjectif et du participe apposés, placés en début de phrase

Fatigués par ce trop long voyage, les élèves se demandaient ...

A2 : Le pluriel des noms

Quelques rappels :

1) Animal → animaux ; canal → canaux ; local → locaux,

MAIS : des bals, des carnivals, des festivals, des récitals.

2) Un bail → des baux ; un corail → des coraux ; un travail → des travaux ; un vitrail → des vitraux

MAIS : des chandails, des détails, des épouvantails, des éventails.

3) Des châteaux, des gâteaux, des boyaux, des esquimaux, des fabliaux.

MAIS : des landaus.

4) Des adieux, des cheveux, des enjeux, des jeux, des lieux, etc...

MAIS : des bleus, des pneus

5) Des clous, des écrous, des remous,

MAIS : des choux, des bijoux, des joujoux, des genoux, des cailloux, des hiboux, des poux.

A3 : Les noms féminins en -té

Les noms féminins en -té (plus *amitié, moitié* ...) ne prennent pas de « c »,

Exceptions : *montée, dictée, jetée, pelletée* ...

Remarque pour les latinistes : ces noms féminins proviennent des noms latins en -tas, tatis,

Ex. : veritas, atis → vérité ; bonitas, atis → bonté

Rappel : Autres féminins sans « c » muet : la bru, la glu, la fourmi

A4 : Noms-composés

1^{ère} règle : - dans les noms composés on ne peut accorder que les **adjectifs** et les **noms**,

- un **verbe** ou un **adverbe** ne peuvent pas prendre de « s » :

Ex. : des choux-fleurs, MAIS : des va-et-vient

des saints-bernards, MAIS : des arrière-boutiques

2^{ème} règle : - un nom reste singulier si le sens l'exige

Ex. : des gratte-ciel → gratte = verbe → invariable

ciel : il n'y a qu'un ciel

des porte-monnaie → porte = verbe → invariable

monnaie : on y range la monnaie et non les monnaies.

NB : Attention ! on écrit : des nouveaux-nés (= nouvellement nés) ; des gardes-malades